



AVANTAGES

- Micro-organismes non pathogènes.
- Hyper-Concentration.
- ORAZYM contient des micro-organismes qui régénèrent le bain en permanence grâce au procédé de BIOREMEDIATION.
- **Détruit et élimine les résidus gras** des bacs des fontaines à base aqueuse.
- Ne contient aucun solvant. Sans COV, sans effet sur la couche d'ozone.
- Dissout les graisses, les huiles, les protéines, les boues, ... etc.
- **Réduit les mauvaises odeurs** des fontaines.
- S'utilise de préférence dans un liquide à 38°C dans nos fontaines spécifiques 700091 et 700091XS.
- Augmente la durée de vie du détergent présent dans la fontaine.

DEFINITION

Concentré de micro-organismes en pastille prêt à l'emploi permettant la dégradation des huiles et des graisses en continu dans les fontaines de dégraissage biologique.

MODE D'EMPLOI

- Cette pastille pré dosée de micro-organismes est prête à l'emploi ; elle se verse directement dans l'ORANET F.
- Cette présentation simple évite toute pollution extérieure que l'on pourrait avoir avec des sachets hydrosolubles.
- Lors de la mise en route de la fontaine, **incorporer seulement 1 pastille** d'ORAZYM PASTILLE pour un bain de 100 litres.
- Puis rajouter de **1 pastille toutes les 4 à 6 semaines**.
- Ce produit s'emploie dans nos fontaines de dégraissage chauffantes.

Fontaine électrique **chauffante**

réf. 700091 et 700091XS

Fonctionnement des enzymes :

Une fois mis en dilution : sous l'action de l'oxygénation et de la température du bain, les spores germent alors en bactéries végétatives non pathogène conformément à la directive 90/679/CE et 93/88/CE.

Ces bactéries vont alors synthétiser et libérer des enzymes de qualité et très efficaces pour la dégradation des huiles, des graisses et des hydrocarbures présents dans le bain de la fontaine.

Les graisses et les huiles sont transformées alors en CO₂ + H₂O.



ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.

ORAZYM PASTILLES

5327 PASTILLES DE MICRO ORGANISMES POUR FONTAINES BIOLOGIQUES

CARACTERISTIQUES

Aspect :	pastilles pré dosées
Couleur :	bleu
Point éclair :	inflammable
COV :	0 %
T° d'efficacité maximum :	38°C +/- 2°C
Poids :	28.4 g / pastille
Concentration :	20 milliard UFC / tablette

DOMAINES D'APPLICATION

S'utilise dans notre détergent spécifique aux fontaines chauffantes ORANET F 536 afin de prolonger de façon significative la durée du bain en dégradant les huiles et les graisses dissoutes dans le bain.

EMBALLAGE

Boite de 10 PASTILLES réf. 25327B7 x 1



FT5327 / Indice 02 – 22/03/2018

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à : la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.